



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

**Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire**

**Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU**

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

## **Lettre au Président de la République**

**Objet : Journée mondiale de l'éducation et ambitions de la France en la matière**

Vendredi 24 janvier 2020

Monsieur le Président de la République,

En cette journée mondiale de l'éducation, le Mouvement de la paix, dont le projet repose sur l'idée essentielle que la paix qui est la seule solution pour l'avenir de l'humanité doit se conduire avant tout sur la mise en œuvre concrète en France et dans le monde de tous les droits humains, a décidé de s'adresser solennellement à vous pour attirer votre attention sur différents points relatifs à une politique de l'éducation compatible avec la construction d'un monde de paix.

En matière de contenus des programmes scolaires nous avons constaté qu'aucun fléchage véritable avec les moyens nécessaires n'existe pour l'éducation à la paix et à la non-violence.

Il nous semble important que dans les programmes scolaires à tous les niveaux, l'éducation à la culture de la paix de la non-violence soit introduite en s'appuyant en particulier sur l'ensemble des travaux faits sur ce domaine dans la communauté scientifique universitaire mais aussi par des institutions internationales comme l'Unesco dont nous avons la France a chance et l'honneur de jouer un rôle de premier plan.

Nous nous permettons de formuler certaines propositions.

- Inscription dans les programmes scolaires et universitaires quelle que soit la discipline d'un enseignement et d'une sensibilisation au contenu de la charte des Nations unies
- inscrire dans les programmes scolaires et universitaires la connaissance du contenu des résolutions des Nations unies et des travaux de l'Unesco portant sur la culture de la paix de la non-violence
- prendre les dispositions pour remettre à un moment ou l'autre de leur scolarité secondaire à tous les lycéens, un exemplaire de la charte des Nations unies, un exemplaire des résolutions des Nations unies consacrées à la culture de la paix ,un document de vulgarisation sur les objectifs du développement durable, la déclaration universelle des droits de l'homme et les conclusions de la convention sur le climat de Paris
- faire un effort beaucoup plus important de l'éducation à la laïcité et à l'égalité des genres.

Par ailleurs à un moment de son histoire où la France a plus que jamais besoin de pratiquer à grande échelle l'éducation au respect des différentes cultures, nous vous proposons que les moyens consacrés en France au français langue étrangère (FLE) en direction des hommes et femmes primo arrivants en France soient considérablement augmentées tant dans le domaine

scolaire que dans le domaine de l'éducation populaire. Il s'agit là d'une mesure essentielle pour favoriser le vivre ensemble en paix, la tolérance et la lutte contre le racisme ambiant.

En termes de mesures structurelles avec une quarantaine d'organisations en France dans le cadre de l'écriture du livre blanc pour la paix nous avons souhaité la mise en place dans tous les départements de maison de la paix et de la citoyenneté. Celles-ci permettraient à l'ensemble de la population et en particulier aux jeunes d'avoir accès aux textes essentiels précités mais également l'accès à la documentation et aux travaux réalisés par des institutions internationales dont le rôle est essentiel en matière de construction de la paix à savoir :les Nations unies, l'Unesco, l'organisation internationale du travail et l'organisation mondiale de la santé mais aussi les ONG agissant dans ces domaines pour ne pas citer l'ensemble des organisations. Enfin ce pourrait être un lieu essentiel pour favoriser l'engagement citoyen de la population vivant en France et des lieux de rencontres et de débats.

Bien sûr ses orientations doivent conduire à l'octroi de moyens supplémentaires pour tout ce qui concerne l'éducation formelle et informelle en France.

A cet égard bien sûr vous ne vous étonnez pas que nous souhaitons vivement que la France respecte ses engagements internationaux en faveur du désarmement nucléaire et plus particulièrement le respect de l'article 6 du TNP.

L'année 2020 qui sera marquée cette année par la conférence d'examen du traité de non-prolifération nucléaire mais par la vraisemblable entrée en vigueur du traité d'interdiction des armes nucléaires adoptée aux Nations unies le 7 juillet 2017 est le moment opportun pour mettre en place les mesures précitées grâce à une réorientation des moyens budgétaires de l'Etat. En effet la projection des moyens budgétaires dédiés aux armes nucléaires sur 15 ans se mesure à une somme avoisinant 100 milliards d'Euros,

Nous souhaitons que, dans ce contexte, des moyens supplémentaires très importants soient accordés à toutes les structures publiques d'éducation et d'éducation populaire en matière d'emplois et de moyens de fonctionnement grâce à l'affectation aux objectifs et actions précités d'une partie des moyens accordés aujourd'hui à la maintenance et au développement des armes nucléaires mais aussi les moyens dédiés à la mise en place du service national universel (SNU) qui nous paraît être à l'opposé des objectifs ci-dessus explicités et des valeurs qui fondent la République Française.

**Au-delà de ces mesures ponctuelles il est clair que c'est un effort sans précédent qu'il est en effet nécessaire aujourd'hui d'entreprendre, pour le développement de services publics d'éducation et de recherche, face à l'ampleur des problématiques auxquelles les citoyens sont confrontés tant sur le plan social, économique que sur le plan des enjeux climatiques.**

Nous espérons vivement que ces propositions qui pourraient être développées beaucoup plus retiendront votre attention et celle de vos collaborateurs.

A cet égard nous souhaiterions vivement pouvoir bénéficier d'un rendez-vous avec vos services afin de développer plus avant nos propositions fondées sur des réflexions de fond et des propositions alternatives partagées par un grand nombre d'organisations de la société civile française et de françaises et français.

Recevez Monsieur le Président de la République l'expression de nos salutations respectueuses.

Roland Nivet et Edith Boulanger,  
co-porte-paroles du Mouvement de la Paix